



A.B.I.

LE JOURNAL de L'A.B.I

Bulletin de liaison des adhérents de l'Association Bagnolaise d'Information
<http://abi-bagnolsenforet.fr>

Mai 2011

N° 006 2^{ème} Année

3^{ème} Rencontre MIDDEV-ABI



Etiennette Dechet, Gérard Legrand, William Dumont membres du CA de l'ABI, étaient reçus par **Mr Mignon, Président du SMIDDEV**

Après un historique de sa prise de fonction, **Mr Mignon** fait part de son conflit ouvert avec le maire de Fréjus .

Il reconnaît que si la gestion des déchets s'est améliorée sur le **site des Lauriers**, c'est grâce à la pression du maire de Bagnols et de l'ABI.

Il nous énumère les nouveaux investissements du Syndicat:

1 station de traitement des lixivats
430 000 euros.

1 pelle à grappins
(pour extraire le bois, le fer, les pneus...)
185 000euros

Mr **Mignon** reste attaché à l'idée de l'installation d'une **station de Pré-tri** sur le site.

Ce projet , déjà évoqué lors de la dernière rencontre, serait à l'étude.

Cependant, Mr Mignon précise qu'il est favorable à une réunion avec le maire de Bagnols en présence de MM Boudoube et Morenon pour trouver un terrain d'entente avec les élus .

Le Mot du Président

Depuis plus de trois ans (fin du premier trimestre 2008), l'ABI s'efforce en vain d'obtenir une exploitation, correcte et sans nuisances pour l'environnement et la population, de l'installation d'enfouissement des déchets au lieu-dit « les lauriers » par une application stricte de la réglementation. De manière incompréhensible, l'Administration (Préfecture du Var, Inspection des Installations classées...) parfaitement informée, s'en révèle incapable. Une incompétence ou des intérêts inavouables des Elus titulaires de l'autorisation d'exploitation ne permet pas d'obtenir le moindre effort en la matière. L'ABI, association agréée pour la protection de l'environnement, a tenté vainement de susciter un dialogue utile entre eux.

Une telle inertie fautive a conduit la justice de notre pays à intervenir en ce beau mois de mai :

- Le Tribunal Correctionnel de Draguignan a sanctionné l'accident du travail du 23/09/2009, suivi de mort humaine par absence de mesures de sécurité appropriées au centre de tri du Muy, de lourdes amendes et de prison ferme (Var-Matin 10/05/2011 page 14) ;
- Le Tribunal Administratif de Toulon a annulé le 6 mai 2011 une délibération irrégulière du SMIDDEV datée du 17/09/2009 prorogeant de 2 ans la DSP conclue avec SMA (Groupe Pizzorno) pour l'exploitation du centre de stockage de déchets ultimes des « Lauriers » ;
- Le Tribunal Correctionnel de Draguignan a prévu une audience le 16 juin à 14 heures pour évoquer plusieurs aspects de cette affaire : accueil et dépôt de déchets non conformes, générant des nuisances diverses, défaut de contrôle réglementaire, faux en écriture...

L'ABI sera très attentive au développement de ces procédures. Elle se portera même partie civile lorsque cela se justifiera. En attendant elle demande à ses adhérents de se tenir prêts à participer aux actions qui pourront être organisées afin de montrer leur détermination.

L'espoir d'un aboutissement satisfaisant pour ce sujet fondamental pour la sauvegarde de leur cadre de vie permettra de prévoir d'autres activités pour l'association dans le cadre de ses Statuts qui figurent sur son site internet : <http://abi-bagnolsenforet.fr> permettant une consultation régulière. Dans cet esprit, comme pour la réflexion sur l'élaboration du futur PLU, il conviendrait que nos Membres fassent connaître leurs préoccupations relatives à leur espace de vie, leurs quartiers ayant des besoins et des contraintes spécifiques, hors conflits individuels de voisinage.

William Dumont



L'ABI sur le Marché



Dimanche 16 Avril 2011, l'ABI était présente sur la place de la Mairie de Bagnols, participant à cette belle journée des plantes organisée par l'OT de Bagnols en Forêt. Toute la matinée, les membres du CA se sont relayés afin de répondre aux questions posées par les personnes intéressées qui s'arrêtaient devant le stand joliment décoré par Gérard Legrand et toute l'équipe du Conseil d'Administration emmenés par le président Dumont. Quelques visiteurs favorables à notre action ont pris la carte de l'ABI, d'autres en ont profité pour renouveler leur adhésion.

Les Odeurs!

Encore une fois, nous vous rappelons l'importance de signaler ces nuisances, **chaque fois que vous les constatez soit de chez vous soit en circulant sur la D4 reliant Fréjus à Bagnols** (c'est essentiel pour leur prise en compte par les Autorités et par l'exploitant) : à l'organisme SRO PACA : www.sro-paca.org plutôt que 0800 175 617 et au Directeur de Pizzorno, Monsieur Frédéric Sebillotte 06 99 47 88 70

Cette vigilance permet d'espérer que la fréquence de cette pollution, déjà bien diminuée grâce à notre action, disparaîtra totalement pour le plus grand bien de notre confort, de notre santé et de la préservation de notre magnifique cadre de vie. Merci de réacheminer cette information auprès de vos amis et voisins qui ne sont pas encore membres de l'ABI.



Projet

Le Conseil d'Administration de l'ABI préoccupé d'étendre son action pour une meilleure information du Citoyen pense organiser avec l'accord de la Municipalité des rencontres de quartier afin que chacun puisse s'informer directement sur le thème :

« Expliquez-nous Mr Le Maire »

Le projet sera étudié lors des prochaines réunions du CA.

DISTRIBUTION De nos documents

Nous relançons notre appel à candidature pour venir grossir le groupe des « Diffuseurs »
Faîtes-vous connaître par courriel à dumont.william@orange.fr
ou par téléphone au 04 94 40 64 15